

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA PRESTIGE DISTRIBUTION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE IMMEUBLE CGK 512 ILOT 23, Lot 512, Ilot
23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA PRESTIGE DISTRIBUTION

»

Objet : CONSTRUCTION,
DISTRIBUTION,
COMMERCE GENERAL,
TRANSPORT,
BTP & IMMOBILIER,
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE IMMEUBLE CGK 512 ILOT 23, Lot 512, Ilot

23

Dirigeant(s) M KOFFI KOUADIO LEONCE EMMANUEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01341 du 07/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10506/GTCA/RC/2023 du 07/02/2023

